

Mission d'Actualisation et de Formulation. Etude sur la liste électorale permanente et informatisée (LEPI) et Formulation du Projet d'Assistance Electorale présenté par Felix Sessou,

I-

I-Méthode de Travail

- ☐ Dates - 1 Septembre – 9 Octobre. Missions sur le Terrain
- ☐ Rencontre avec Partis Politiques, Gouvernement, Assemblée Nationale, Cour Constitutionnelle, SAP CENA, RAVEC, Société Civile, PTF
- ☐ 13 Octobre Remise du Rapport Provisoire
- ☐ Production de la documentation du Projet – PRODOC
- ☐ DRAFT Mémoire de Understanding
- ☐ Finalisation de la formulation et spécifications techniques
- ☐ Mi-novembre, Atelier de Restitution

II- Etude LEPI de 2004

Constat

- * *Absence d'étapes de mise en œuvre*
- * *La non pertinence du SIG (Système d'information géographique de la LEPI)*
- * *Absence de procédures de mise à jour*

Contribution de la mission

- * *Définition des processus de mise en œuvre de la LEPI*
- * *Retrait du SIG du projet*
- * *Définition d'une procédure de mise à jour de la LEPI*
- * *Planification opérationnelle du projet*
- * *Définition d'options et analyse de risque*
- * *Budgétisation du projet*

III-

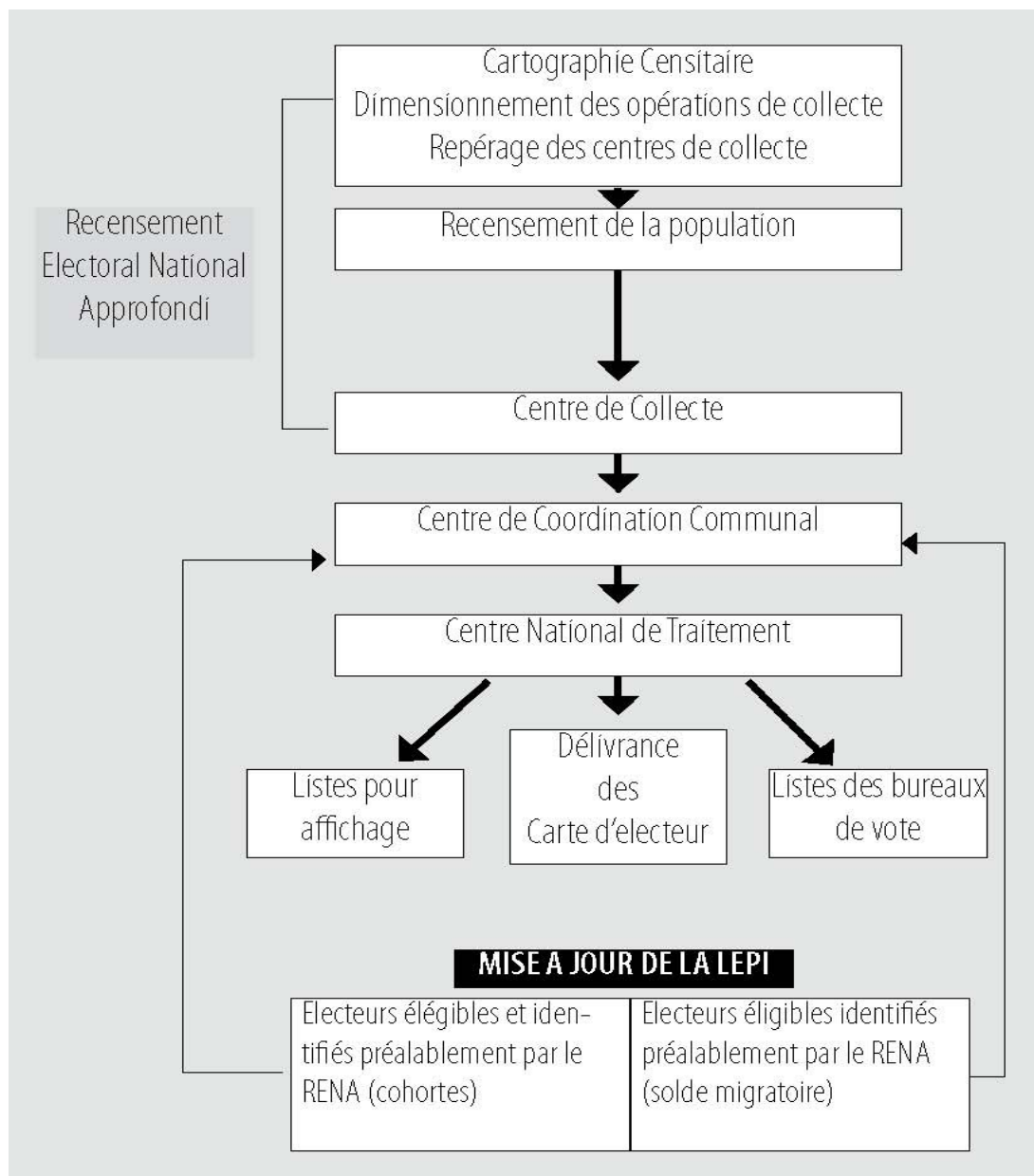
IV- Définition LEPI

La LEPI est une liste:

- fiable produite à la suite d'une vaste opération de collecte d'informations sur les électeurs et la mise en forme des découpages territoriaux électoraux.
- comprenant des informations individuelles et des éléments de localisation (fichier géographique et fichier des électeurs).
- produite à partir d'un fichier national de la population électorale en prenant en considération plusieurs cycles électoraux.

V- Schéma général de la mise en place de la LEPI

VI-



VII-

VIII- DESCRIPTION DE LA MISE EN ŒUVRE

IX- PHASES DE LA LEPI

X- A/ COLLECTE DES DONNEES

XI- B/ TRAITEMENT DES DONNEES

XII- C/ MISE A JOUR

XIII-

XIV- COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données est réalisée par un recensement électoral national approfondi (RENA) selon les modalités et une méthodologie proches du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

Les trois étapes du RENA sont:

- cartographie censitaire et repérage des centres de collecte
- recensement par ménage
- enregistrement aux centres de collecte

XV- ETAPE 1 : CARTOGRAPHIE CENSITAIRE

- Élaboration de la cartographie censitaire,
- Dimensionnement des opérations de collecte,
- Repérage des postes de recensement ouverts lors des
- Dernières élections et recensement des
- Infrastructures administratives publiques ou privés en vue de la création du fichier géographique.

XVI-

XVII-ETAPE 2 : RECENSEMENT PAR MENAGE

- Recensement des béninois dans leurs ménages respectifs.
- Les informations alphanumériques les concernant sont enregistrées sur un formulaire papier.
- Un récépissé est délivré aux individus après leur recensement.
- Le formulaire papier fait l'objet d'une collecte. Il est utilisé pour constituer le fichier de la population électorale en considérant plusieurs cycles électoraux.

XVIII-

XIX- ETAPE 3 : ENREGISTREMENT AUX CENTRES DE COLLECTE

- Les centres de collecte sont équipés de systèmes d'enregistrement biométriques.

- Qui? Les citoyens âgés de 14 ans et plus.

-Activités:

Vérification de l'identité

- Capture des données biométriques (photo et empreintes digitales)
- Remise du certificat d'enregistrement
- Affichage quotidien des listes d'électeurs enrôlés

XX- PRINCIPES DIRECTEURS

- La subdivision du pays en aires opérationnelles d'enregistrement
 - Objectif: rationaliser les ressources et appliquer l'expérience acquise dans une aire opérationnelle aux aires suivantes, permettre une meilleure surveillance des opérations par les partis politiques
- La conduite d'une opération pilote préalable au démarrage de l'enregistrement

- Objectif: mieux comprendre les difficultés relatives à la conduite du projet de recensement biométrique
- L'établissement d'un pool de personnel formé
- Une bonne planification des opérations d'enregistrement avec une bonne anticipation des impondérables

XXI-

XXII-AIRES OPERATIONNELLES

Aires opérationnelles												Réserve
						Total aire opérationnelle						2050
		Collecte	CT	ST		Collecte	CT	ST	Collecte	CT	ST	
Aire 1	Atacora	755	47	9	Donga	527	26	5	1282	73	14	768
Aire 2	Atlantique	1267	74	14	Littoral	747	13	2	2014	87	16	36
Aire 3	Borgou	786	43	8	Alibori	724	41	8	1510	84	16	540
Aire 4	Mono	483	35	7	Couffo	814	50	10	1297	85	17	753
Aire 5	Oueme	672	29	5	Plateau	1057	52	10	1729	81	15	321
Aire 6	Zou	913	76	15	Collines	696	60	12	1609	136	27	441

XXIII- COMPOSITION DU CENTRE DE COLLECTE

- Chaque centre de collecte sera servi par une équipe de quatre membres:
 - Un (1) Président;
 - Un (1) préposé à l'identification ;
 - Un (1) préposés à l'enregistrement ou opérateur de saisie.
 - Un (1) membre polyvalent

- Cette équipe travaille sous la surveillance des représentants des Partis Politiques ou Candidats, des observateurs nationaux et Internationaux.

XXIV- SYSTEME D'ENREGISTREMENT BIOMETRIQUE

Le centre de collecte est équipé d'un système d'enregistrement biométrique il peut s'agir de

- OMR: système de traitement des documents scannés par la reconnaissance des caractères (OMR) ou par vidéo codage;
- Kit fixe biométrique: qui se présente sous la forme d'une valise robuste modifiée pour y ajouter les éléments nécessaires à l'identification biométrique:

XXV- Différents Kits d'Enregistrements



XXVI- ETAPE 4: CENTRE DE COORDINATION COMMUNAL

Dans chacune des 77 communes.

Activités:

- Suivi des activités des différents intervenants dans les centres de collectes.
- Centralisation des données enregistrées dans les centres de collecte.
- Transmission vers le Centre national de traitement des données.

XXVII- COMPOSITION DU CENTRE DE COORDINATION COMMUNAL

Le centre de coordination communal est géré par deux catégories de personnel :

- Contrôleurs Techniques d'Arrondissement (CTA)
- Superviseurs Techniques de Communes (STC)

XXVIII- LES CONTRÔLEURS TECHNIQUES D'ARRONDISSEMENT

Un par arrondissement. Sous l'autorité directe des Superviseurs techniques de la commune dont dépend son arrondissement.

-Tâches:

- Collecter les données des kits d'enregistrement sur un système portable sécurisé (CD Rom, Disque externe etc.)
- Transporter les données au centre de coordination communal;
- Récupérer les formulaires correspondants renseignés
- Rapporter les données et les formulaires renseignés au Centre de coordination
- Suivre l'état d'avancement
- Apporter une assistance technique et de maintenance des Kits

XXIX- LES SUPERVISEURS TECHNIQUES DE COMMUNE

Les superviseurs techniques communaux forment le lien entre le centre de coordination communal et le centre national de traitement. Ils sont basés dans la commune et ont un minimum de cinq (5) CTA sous leur supervision.

Tâches :

- Suivre l'état d'avancement

- Expédier ou transporter les systèmes portables sécurisés des données une fois par semaine vers le centre national de traitement
- Contrôler le travail des CTA
- visiter régulièrement les CC
- Assurer l'assistance technique
- S'assurer que tous les besoins des centres de collecte sont satisfaits

XXX-ETAPE 5 à 16: CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

- Préalablement au démarrage du RENA, le Centre National de Traitement (CNT) doit être installé et opérationnel.
-
- Le CNT fonctionne sous la supervision de l'administration électorale.

XXXI- COMPOSITION DU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

Le CNT devra être composée d':

- une salle serveur central
- une salle de réception des données sur supports magnétique
- une salle de concaténation des données
- une salle de serveur back up pour la constitution de l'archivage électronique
- une salle des superviseurs informaticiens.

XXXII-Le personnel du CNT devra comprendre:

- le(s) représentant(s) du fournisseur du Kit d'enregistrement
- des agents de réception
- des opérateurs de récupération des données
- des superviseurs informaticiens

XXXIII- ACTIVITES DU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

- la collecte des données ;
- la constitution du fichier national ;
- le traitement des doublons du fichier national ;
- la constitution des archives électroniques des données électorales issues des kits d'enregistrement;
- la constitution du fichier électoral national dé doublonné ;
- l'extraction de la LEPI du Fichier
- l'apurement quantitatif ;
- l'apurement qualitatif;
- la génération des bureaux de vote,
- l'impression de la liste correspondante;
- la validation des extraits de la LEPI par affichage et la prise en compte des recours ;
- la consolidation de la LEPI ;
- l'extraction et le déploiement des fichiers communaux ;
- l'impression des extraits de la LEPI définitive.

XXXIV-

XXXV-Etape 14: la validation de la LEPI

La validation de la LEPI constitue une opération capitale dans la mise en place de la LEPI. En plus de la délivrance des cartes d'électeurs avec photos numérisés pour la première fois, cette opération va suivre les mêmes étapes que celles de la Mise à jour de la LEPI

Activités requises:

- Impression des cartes d'électeurs et des listes électorales
- Affichage dans les centres de collecte
- Distribution des cartes d'électeurs dans les centres de collectes ou par les élus locaux
- Prise en compte des recours

XXXVI- ETAPE 17 : MISE A JOUR

Intégration des électeurs éligibles et non identifiés préalablement par le RENA, ainsi que les électeurs nouvellement éligibles.

Radiation des électeurs décédés de la liste électorale, ainsi que des électeurs qui ont perdu leur droit de vote.

Rectification des informations et délivrance de duplicatas.

XXXVII-

2.4 Chronogramme de la mise en place du projet

TACHES	DEBUT	FIN	DUREE
REVISION DU CADRE LEGAL	01 Déc 2008	02 Fév 2009	3 mois
CADRE JURIDIQUE			
APPUI A L'ENSEMBLEE NATIONALE	05 Jan 2009	05 Mars 2009	2 mois
APPUI A LA COUR CONSTITUTIONNELLE			
APPUI A LA COUR SUPREME			
LEPI			
RENA	02 Mars 2009	02 Mars 2010	12 mois
CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	02 Mars 2009	02 Juillet 2009	4 mois
RECENSEMENT	02 Juillet 2009	02 Août 2009	1 mois
ENREGISTREMENT	02 Nov 2009	02 Fév 2010	3 mois
Préalable de l'enregistrement (7mois)	05 Janv 2009	01 Juillet 2009	6 mois
Enregistrement dans la 1ère aire opérationnelle	02 Nov 2009	02 Déc 2009	1 mois
Enregistrement dans la 2ème aire opérationnelle	02 Dec 2009	02 Janv 2010	1 mois
Enregistrement dans la 3ème aire opérationnelle	02 Janv 2010	02 Fév 2010	1 mois
Enregistrement dans la 4ème aire opérationnelle	02 Fev 2010	03 Mars 2010	1 mois
CENTRE DE COORDINATION			6 mois
CREATION	02 Juillet 2009	02 Sept 2009	2 mois
COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES	02 Nov 2009	03 Mars 2010	4 mois
DEPLOIEMENT DES LISTES COMMUNALES	02 Mai 2010	02 Août 2010	3 mois
CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT			15 mois
CREATION	02 Mars 2009		
CONSTITUTION DU FICHIER NATIONAL			
FICHIER NATIONAL DE DOUBLONNE			
CONSTITUTION DES ARCHIVES ELECTRO TIQUE			
FICHIER NATIONAL APURE			
PREMIER AFFICHAGE APRES TRAITEMENT			
EXTRACTION DE LA LEPI			
EDITION, DELIVRANCE CARTES D'ELECTEUR, LISTES ELECTORALES, AFFICHAGE, RECOUR			
MISE A JOUR DE LA LEPI	02 Juillet 2010	02 Oct 2010	3 mois
IMPRESSION DES LISTES ELECTORALES	02 Juillet 2010	02 Août 2010	1 mois
AFFICHAGE ET RECOURS	02 Août 2010	02 Sept 2010	1 mois
CONSOLIDATION DE LA LEPI	02 Sept 2010	02 Oct 2010	1 mois
EDITION DES LISTES DEFINITIVES, DES LISTES D'EMARGEMENT, DES FICHES DE RESULTATS	01 Janv. 2011	29 Fév 2011	2 mois
SCRUTIN DE 2011			
AUTRES COMPOSANTES DU PROJET			
APPUI A L'ORGANE DE GESTION DE LA LEPI	05 Janv. 2009	03 Juin 2010	17 mois
UGP	05 Janv. 2009	01 Mars 2011	26 mois
PROGRAMME COMMUNICATION SENSIBILISATION	06 Mars 2009	03 Août 2009	5 mois
APPUI A LA SOCIETE CIVILE	01 Sept 2009	31 Déc. 2010	16 mois
APPUI A L'ETAT CIVIL (RAVEC)	01 Sept 2009	05 Nov 2009	2 mois

CHRONOGRAMME PROVISOIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LEPI					
LE PROJET DEBUTE LE 1er JANVIER 2009				RESSOURCES	
TACHES	DEBUT	FIN	DUREE	FCFA	EUR
REVISION DU CADRE LEGAL	01-déc-08	02-févr-09	3 mois		
CADRE JURIDIQUE				150 650 000	230 000
APPUI A L'ENSEMBLEE NATIONALE	05-janv-09	05-mars-09	2 mois	19 650 000	30 000
APPUI A LA COUR CONSTITUTIONNELLE				65 500 000	100 000
APPUI A LA COUR SUPREME				65 500 000	100 000
LEPI				12 681 966 630	19 961 781
RENA	02-mars-09	02-mars-10	12 mois	2 000 000 000	3 053 435
CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	02-mars-09	02Juillet 2009	4 mois		
RECENSEMENT	02-juil-09	02-août-09	1 mois		
ACQUISITION KITS FIXES	02-mars-09	02-juin-09	5 mois	5 624 812 500	8 587 500
CENTRE DE COLLECTE	02-nov-09	02-févr-10	4 mois	1 947 914 325	2 973 915
1ère Aire Opérationnelle	02-nov-09	02-déc-09	1 mois		
2ème Aire Opérationnelle	02 dec 2009	02-janv-10	1 mois		
3ème Aire opérationnelle	02-janv-10	02-févr-10	1 mois		
4ème Aire Opérationnelle	02 fev 2010	02-mars-10	1 mois		
CENTRE DE COORDINATION			6 mois	1 398 026 105	2 134 391
CREATION	02-juil-09	02-sept-09	2 mois		
COLLECTE ET TRANSMISSION DES DONNEES	02-nov-09	03-mars-10	4 mois		
CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT	02-juin-09	02/09/2010	15 mois	1 711 213 700	3 212 540
MISE A JOUR DE LA LEPI	02-juil-10	02-oct-10	3 mois	3 214 508 785	4 907 647
AUTRES COMPOSANTES DU PROJET				683 294 690	1 043 198
UGP	05 Janv. 2009	01-mars-11	15 mois	421 294 690	643 198
COMMUNICATION SENSIBILISATION	06-mars-09	03-août-09	5 mois	151 305 000	231 000
APPUI A LA SOCIETE CIVILE	01-sept-09	31 Déc. 2010	16 mois	110 695 000	169 000
BUDGET GLOBAL				16 730 420 105	26 372 626

XXXVIII- OPTION: LEPI-RAVEC

- Les personnes démunies de pièces d'identification sont recensées et leur liste est transmise au RAVEC pour traitement prioritaire
- Appui technique et financier au RAVEC en vue de permettre la délivrance des jugements supplétifs avant leur intégration dans la LEPI

